

Date: Thu, 1 Nov 2001 11:57:06 +0100 (CET)  
From: Onésime Nduwimana <cnddfdd@yahoo.fr>  
To: freyntje@ruca.ua.ac.be

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
Conseil National pour la  
Défense de la Démocratie  
Forces pour la Défense  
de la Démocratie    REPUBLIKA Y'UBURUNDI  
Inama y'Igihugu  
Igwanira Demokarasi  
Ingabo zigwanira  
Demokarasi

Communiqué du CNDD-FDD, à l'occasion de la mise en  
place du gouvernement issu des négociations d'Arusha

1. Le CNDD-FDD se réjouit de la mise en place du Gouvernement prévu par les accords d'Arusha signés le 20 Août 2001. Néanmoins, le CNDD-FDD constate qu'il a fallu trop attendre avant la nomination de ce Gouvernement et s'interroge sur les raisons profondes de ce grand retard.
2. Le CNDD-FDD espère que ce Gouvernement sera plus responsable et plus coopératif que le précédent dans la recherche d'une solution globale et définitive à la crise qui déchire notre pays.
3. Le CNDD-FDD réaffirme que sa lutte s'inscrit toujours dans la logique de la création d'un BURUNDI juste, équitable et démocratique et rassure la communauté nationale et internationale que le léger changement intervenu dans sa haute direction ne changera rien sur son engagement pour la paix à travers des négociations avec le nouveau Gouvernement. Le CNDD-FDD souhaite que ces négociations s'inscrivent dans le cadre de l'initiative de Libreville au Gabon.
4. Le CNDD-FDD attend du nouveau Gouvernement des gestes de bonne volonté comme la libération inconditionnelle de tous les prisonniers politiques et le démantèlement de tous les camps de concentration pour alléger la souffrance de la population.
5. Le CNDD-FDD félicite la communauté internationale et le médiateur dans le conflit burundais SE Nelson Mandela pour tous les efforts et les moyens qu'ils ont déployés pour l'aboutissement du processus d'Arusha qui constitue en soit un premier pas vers la paix au Burundi.

Fait à Makamba le 31 oct. 01

Commandant Evariste NDAYISHIMIYE  
Porte Parole

"Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression, (...)"  
(Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Préambule, paragraphe 3)

---

Do You Yahoo!? -- Une adresse @yahoo.fr gratuite et en français !